



## achat maison et session partà héritiers

Par **gersende333**, le **20/09/2023** à **17:58**

Bonjour

J'ai 64 ans et suis divorcée . Mon ex mari connaissant des difficultés financières souhaite vendre la maison qui était la mienne aussi lorsque nous étions mariés. Pour éviter cette vente, je réfléchis à l'idée suivante, à savoir (r)acheter une partie de cette maison en donnant à mon mari 100 000€ (ce qui correspondrait à environ 1/3 du prix de la maison) et au lieu d'être propriétaire d'une partie de la maison, faire en sorte que cela soit mes 3 enfants qui aient mes parts.

Est ce possible? Il y a peut etre des inconvénients que je ne vois pas...(!?).

Je précise que la maison est en mauvais état et nécessitera des travaux. Serait il avantageux de créer une SCI dans cette situation?

Je vous remercie vivement par avance pour votre éclairage

Bien cordialement

Gersende